

EPIC « OFFICE DE TOURISME DE BELLE-ÎLE-EN-MER »

Procès-verbal de la séance du comité de direction du mercredi 3 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 3 décembre 2025 à 19h30, les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes – Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

Nombre de conseillers :

➤ en exercice : 19
➤ présents : 12
➤ votants : 13

* Membres présents :	Collège des élus	Noémie SOULIER, Tibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL, Hélène JUGEAU, Dominique ROUSSELOT, Marie THUILLIER, ?
	Collège des professionnels	Dominique MICHAUD, Pierre-Paul AUBERTIN, Marianne LE POETVIN, Nicole LENOBLE, Stéphane MAUGER,
	Collège des personnalités qualifiées	Pierrick PAINVIN,
* Membres représentés :	Collège des élus	
	Collège des professionnels	
	Collège des personnalités qualifiées	Régina DURACQ donne pouvoir à Dominique MICHAUD,
* Membres absents :	Collège des élus	Jean-Luc GUENNEC, Guillaume CHATELAIN, Valérie LE BIHAN, Soizic LUCAS,
	Collège des professionnels	François DESARD, Claude LEBORGNE.
	Collège des personnalités qualifiées	
* Étaient également présents :		Annaick HUCHET – Présidente de la Communauté de Communesq Julien FROGER – Directeur de l'office de tourisme Geneviève PAILLET – Responsable Administrative, partenariats et qualité de l'office de tourisme Camille BEVAND – Responsable Accueil, Promotion et Développement touristique de l'office de tourisme

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte rendu du CODIR du 6 novembre 2025**
- 2. Engagements pris supérieurs à 2 000,00€HT**
- 3. Échanges sur l'avenir de l'office de tourisme**
- 4. Temps d'échange avec le groupe Accor concernant le projet hôtelier de la Citadelle**
- 5. Questions diverses**

Le président ouvre la session ordinaire du Comité de Direction à 19h30

Belle-Île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com



1. Approbation du compte-rendu du CODIR du 06/11/25

Votes : 13	Pour	13
	Contre	0
	Abstention	0

Le compte rendu du CODIR du 6 novembre 2025 était joint à l'invitation. Celui-ci ne soulevant ni question, ni observation, est approuvé à l'unanimité.

3. Échanges sur l'avenir de l'office de tourisme

Nous aurions dû avoir un point sur le passage en SPIC, mais il y a quelques rebondissements.

Annaick HUCHET expose :

Les maires en réunion lundi 24/11/2025 ont décidé d'abandonner le projet de SPIC, car différents éléments récents agissent défavorablement sur cette opportunité. En effet :

- La situation budgétaire de l'OTBI, bien que restant équilibrée, s'est dégradée précipitamment du fait de la clôture du litige opposant l'OTBI avec une ancienne directrice de l'association. Cette dégradation a fait perdre l'intérêt financier à court terme, pour la CCBI, d'une transformation de l'EPIC en SPIC.
- L'évolution projetée des charges du SPIC à moyen terme (considérant différents éléments récents) imposerait finalement le versement d'une subvention d'équilibre par la CCBI à l'OTBI approchant le montant de la Taxe de Séjours actuelle. Aussi et sous réserve d'une augmentation de la recette de la Taxe de Séjours, l'intérêt financier à moyen terme, d'une transformation de l'EPIC en SPIC s'est dégradée pour la CCBI.
- Une contrainte juridique empêche le maintien du DGA de la CCBI sur la fonction de direction de l'OTBI en SPIC. D'une part les élus considèrent que la dynamique de fonctionnement actuelle, risquerait d'être remise en cause par la nomination d'une nouvelle direction, alors que cette stabilité de fonctionnement est récente. D'autre part, l'OTBI ne dispose pas d'une ressource financière suffisante pour recruter une direction nouvelle.

Cette décision n'est pas un arrêt de l'idée du SPIC, mais plus probablement son report. Tous les travaux menés sont acquis pour plus tard.

La décision d'abandon du projet SPIC, avant d'être soumise à l'approbation du Conseil Communautaire du 17/12, est aujourd'hui soumise à l'avis sans délibération du CODIR.

Pour donner suite aux travaux mener en 2025, par l'OTBI et la CCBI (avec l'appui de Morbihan Tourisme), l'actualisation 2025 > 2027 de la stratégie touristique de Belle Ile est aujourd'hui prête. Le Conseil Communautaire du 17/12 sera invité à l'approuver. Cette approbation permettra de démontrer, s'il le fallait, que l'abandon du projet SPIC n'entache en rien l'ambition de la CCBI en matière de tourisme.

La persistance de l'EPIC imposera, en début d'année 2026, des décisions (délibération du Conseil Communautaire et du CODIR) permettant de reposer et d'actualiser le cadre de fonctionnement de l'OTBI et de relations avec la CCBI :

- Actualisation de la composition du CODIR
Renouvellement de certains membres des collèges élus et socio-pro
- Rédaction d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens courant sur la période 2026 > 2032

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com



Redéfinition des objectifs eu-égard aux évolutions de la structure et de l'actualisation de la stratégie tourisme. Mise à jour des moyens donnée à l'OTBI par la CCBI (dont les locaux de l'office de tourisme et d'un espace de stockage -en cours d'acquisition-, tous 2 place de l'hôtel de ville)

- Mise à jour des statuts

Modification de l'adresse de l'OTBI et intégration d'autres évolutions suggérées par le projet de statut du SPIC (visio pour les CODIR, assouplissement de la composition des membres socio-pro et des personnes qualifiées)

- Mise en place d'un règlement intérieur du CODIR

Obligation jusqu'alors non respectée

- Actualisation des conventions de mise à disposition

De la Direction de l'OTBI par le DGA de la CCBI & de la gestion de la Régie Taxe de Séjour de la CCBI par la Resp. Adm. et Partenariats de l'OTBI

- Mise en place d'un cadre permettant à l'OTBI de recourir aux services de la CCBI

➤ Service Juridique (pour sécuriser les actes pris par l'OTBI et les délibérations du CODIR)

➤ Service Marché Public (pour sécuriser la commande publique de l'OTBI)

➤ Service Technique (pour intervenir sur les petits travaux nécessaires dans les locaux mis à disposition)

De plus la CCBI et l'OTBI doivent se pencher sur un transfert de certaines charges, parmi lesquelles sont déjà identifiées : le logiciel photothèque, la webcam des Poulains, l'application Vagabondez, ...

En conclusion, l'abandon du SPIC n'est donc pas synonyme d'une perte de la dynamique que nous avons mis en place... mais le maintien de l'EPIC pour un temps indéterminé nous oblige à bien refonder et sécuriser le cadre de la relation OTBI/CCBI et le fonctionnement de l'OTBI lui-même.

4. Temps d'échange avec le groupe Accor concernant le projet hôtelier de la Citadelle

Les membres du COmité de DIrection se présentent à Alexandre ARCHIER, directeur des affaires publiques groupe pour le groupe ACCOR en France et en Europe.

Alexandre ARCHIER présente rapidement le projet : L'idée est de redonner vie à la Citadelle en en faisant un hôtel d'un peu moins de 100 chambres de catégorie supérieure tout en s'intégrant dans la vie économique et culturelle de Belle-Ile. L'ouverture de l'hôtel au printemps 2027 implique également la réouverture du musée. Il y a également tout un volet qui concerne le logement des équipes.

Ce projet a une place un peu à part dans le groupe Accor qui compte 5 700 hôtels dans le monde dont il n'est pas propriétaire dans la majorité des cas. Accord, en tant que propriétaire de la Citadelle, engage des travaux assez lourds pour réhabiliter et ouvrir l'hôtel dans de bonnes conditions.

C'est un projet patrimonial soutenu par les pouvoirs publics notamment au niveau national car il a été sélectionné dans le cadre de Choose France. Il a à cette occasion été présenté par les ministres de la culture et du tourisme.

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com



Actuellement le groupe Accor est en discussion avec plusieurs entités publiques dont la caisse des dépôts qui serait susceptible de les accompagner sur le financement.

L'intention est vraiment d'être associé à tous les acteurs de l'économie belliloise et de l'éco-système du tourisme.

Tibault GROLLEMUND précise que les rapports sont très bons avec le groupe Accor et ce depuis le début du projet. Ces échanges ont permis de maintenir la place du musée au sein de la Citadelle, de restaurer les parois de la Citadelle par exemple.

Dominique MICHAUD demande ce qui est attendu de l'Office de Tourisme en matière de communication sur le projet. Le groupe a-t-il déjà un timing qui peut permettre d'intégrer de la communication ou des actions dans le budget 2026 de l'Office.

Pour le moment la communication sur le projet a été plutôt été faite au niveau de Choose France ; Il n'y a pas encore eu de communication au niveau local.

Dominique MICHAUD expose que c'est le plan de communication du groupe avec son retroplanning qu'il serait intéressant de partager avec l'Office qui ainsi peut renforcer votre communication.

Julien FROGER exprime que la « porte d'entrée technique », c'est Camille BEVAND. Il est important de partager le plan de communication du groupe mais également les valeurs que porte l'Office en termes de message, ces valeurs étant partagées par l'Île. Belle-Ile ayant du mal à maîtriser son image, du fait de sa notoriété plus forte que ses moyens, il est important que nous soyons « en phase » sur ce qu'il est raconté.

Alexandre ARCHIER mette en relation sa chargée de communication avec Camille BEVAND. Le groupe Accor a déjà un discours d'association du territoire et de promotion du patrimoine et n'a pas la volonté que ce projet soit assimilé à un « ghetto pour riches ».

Dominique MICHAUD explique qu'un des objectifs de Belle-Ile est de développer les ailes de saisons et de diversifier les sources géographiques des clientèles qui sont, à ce jour, à plus de 90% française.

Aujourd'hui nos actions pour tendre vers ses objectifs sont majoritairement métropolitaines. Il serait intéressant que nous échangions avec le groupe Accor pour voir comment Accor peut aider à atteindre une clientèle intéressante sur les ailes de saison et plus internationale.

Alexandre ARCHIER suggère que nous nous rapprochions d'Atout France pour travailler ensemble sur les messages et sur les clientèles au-delà de nos frontières.

Tibault GROLLEMUND expose que Belle-Ile accueille très peu de client britannique, mais plutôt une clientèle francophone (belge et suisse).

Julien FROGER précise que la part de client étranger avoisine les 5% à Belle-Ile.

Alexandre ARCHIER nous partagera les données de son groupe sur ce qui est envisagé en matière de clientèle internationale.

Alexandre ARCHIER exprime aussi que l'accessibilité à l'île est également un élément clé dans le projet. C'est un sujet que lequel il estime que nous devons tous travailler ensemble.

Julien FROGER expose que sur ce point le dialogue avec l'Office est important.

Tibault GROLLEMUND indique que ces échanges peuvent permettre d'étayer le dialogue avec la région et la compagnie délégataire.

Dominique MICHAUD précise que ce projet va donner un coup de projecteur sur Belle-Ile en 2027 et qu'il est nécessaire de le préparer en amont.

Alexandre ARCHIER pense qu'il est important que le groupe nous fasse régulièrement un point d'étape sur l'avancée du projet et les perspectives d'ouverture, et propose que début 2026 nous fassions la rencontre du chef de projet

Belle-Île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com



Annaick HUCHET demande comment va s'organiser la vie dans l'hôtel. Sera-t-il ouvert vers l'extérieur ?

Alexandre ARCHIER indique que tout n'est pas complètement finalisé, il y aura bien un volet restauration ouvert vers l'extérieur. Il y aura également une partie Bien-Être avec Spa, salle de sport, ... et le volet culturel avec le musée.

Un parcours d'interprétation dans la Citadelle, a destination des familles, tourné vers les espaces naturels, est également évoqué.

L'établissement a le projet d'être ouvert une bonne partie de l'année, mais la durée d'ouverture reste à préciser.

Julien FROGER propose qu'en début d'année un temps d'échanges technique sur les valeurs et le plan de communication soit organisé entre technicien avant d'organiser un second temps d'échange avec le COmité de DIRection.

Dominique MICHAUD pense qu'à un moment il va falloir que le groupe Accord explique et détaille son projet auprès des bellilois afin de couper court aux rumeurs qu'un tel projet peut susciter.

Alexandre ARCHIER expose que l'ouverture est pour le printemps 2027 est un de leurs objectifs.

Dominique MICHAUD indique que ce sera un établissement haut de gamme : Emblems Collection. C'est une marque en cours de développement.

5. Questions diverses

Dominique ROUSSELOT informe le CODIR que Breizhgo Océane envisage de supprimer le tarif saisonnier. Ce tarif est bien mentionné dans la Délégation de Service Public, mais la compagnie de transports remet en cause la légalité de ce tarif.

Après échanges sur la nécessité de maintenir ce tarif pour raison économique, le COmité de DIRection valide l'envoi d'un courrier à l'attention de la région et de la compagnie Breizhgo afin de transmettre leurs inquiétudes.

Marianne LE POETVIN présente un projet porté par Maxime ANDRE (Tirlibobois) et Eric ???: c'est un support destiné à délivrer des sacs à déchets pour les randonneurs. Ce support est en bois recyclé avec un Goéland qui délivre un message « équipez-vous » aux randonneurs afin de les inciter à rapporter leurs déchets avec eux pour les déposer dans une poubelle.

Julien FROGER indique qu'ils doivent s'adresser au service des espaces naturels de la communauté de communes et au service déchets.

L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à 20h50

Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS
SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

